

# Les sept étapes d'une cyberattaque réussie

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer



**Denis JACOPINI**  
vous informe

**Les sept étapes d'une cyberattaque réussie**

Les cyberattaques avancées peuvent rester indétectées sur un réseau durant plus de 200 jours en moyenne. Cela laisse amplement le temps aux cybercriminels de collecter et voler des données privées, de surveiller les communications et de cartographier le réseau.

Comme toute entreprise ambitieuse, une cyberattaque réussie exige une planification soignée et une exécution précise. Ce que les piratages efficaces ont en commun est le fait de pouvoir attendre à couvert le bon moment pour frapper. Et si les attaques ont recours à diverses méthodes, elles ont généralement plusieurs étapes similaires en commun. Afin de pouvoir parer les cyberattaques, il est important de comprendre quelles sont ces étapes. Décryptons ensemble leur schéma type.

Voici les sept étapes d'une cyberattaque réussie :

1. Reconnaissance
2. Exploration
3. Accès et élévation
4. Exfiltration
5. Attente
6. Assaut
7. Obfuscation ...[lire la suite et les détails]

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

**Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :**

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été

Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe

Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?

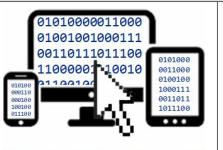
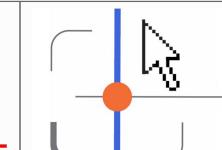
Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : *Les sept étapes d'une cyberattaque réussie – Global Security Mag Online*

---

# **Alerte Arnaque au RGPD : Faux fax, faux courriers... de « Mise en conformité RGPD »**

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
 <b>LE NET EXPERT</b> AUDITS & EXPERTISES	 <b>LENETEXPERT</b> EXPERTISES DE SYSTEMES DE VOTES ELECTRONIQUES	 <b>LE NET EXPERT</b> MISES EN CONFORMITE	 <b>SPY DETECTION</b> Services de détection de logiciels espions	 <b>LE NET EXPERT</b> FORMATIONS	 <b>LE NET EXPERT</b> ARNAQUES & PIRATAGES
					<b>Alerte Arnaque au RGPD : Faux fax, faux courriers... de « Mise en conformité RGPD »</b>



Quelques jours après l'entrée en application du règlement européen, la CNIL appelle une nouvelle fois à la vigilance et rappelle que des démarchages peu scrupuleux proposant une mise en conformité « clé en main » ne se font pas à son initiative ou avec son soutien.

Voici quelques exemples de faux courriers ou de faux fax que certains utilisateurs ont publiquement partagé pour nous signaler les arnaques. Merci à eux.

Vous avez un doute n'hésitez pas à contacter la CNIL au +33 (0)1 53 73 22 22. ou à nous les signaler directement par e-mail à [signalements\[a rob ase\]lenetexpert.fr](mailto:signalements[a rob ase]lenetexpert.fr) ou à nous contacter directement avec notre formulaire.

Nous étudierons tous vos documents.

## FAUX COURRIER



**RAPPEL DE LA LOI**

**Règlement Général de Protection des Données 2016/679 (RGPD) – sanctions pénales**  
(Chapitre VIII, article 83, alinea 5)  
Les violations des dispositions suivantes font l'objet d'amendes administratives pouvant s'élever jusqu'à 20 000 000 EUR ou 4 % du chiffre d'affaires annuel mondial total de l'exercice précédent, le montant le plus élevé étant retenu.

**Règlement Général de Protection des Données 2016/679 (RGPD) – sanctions civiles**  
(Chapitre VIII, article 79 alinea 1)  
Sans préjudice de tout recours administratif ou extrajudiciaire qui lui est ouvert, y compris le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle au titre de l'article 77, chaque personne concernée a droit à un recours juridictionnel effectif si elle considère

<https://pbs.twimg.com/media/DhKqMScXcAACNho.jpg>  
partagé sur Twitter par Elisabeth Marrache

## FAUX FAX

Christophe Binot/ LinkedIn – Un fax non signé invitant à une mise en conformité avec le RGPD.  
<https://www.bfmtv.com/tech/r GDPR-les-petites-entreprises-exposees-aux-escroqueries-1473333.html>

Vous avez un doute n'hésitez pas à contacter la CNIL au +33 (0)1 53 73 22 22. ou à nous les signaler directement par e-mail à [signalements\[a rob ase\]lenetexpert.fr](mailto:signalements[a rob ase]lenetexpert.fr) ou à nous contacter directement avec notre formulaire.

Nous étudierons tous vos documents.

Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.



DÉSIGNATION  
N° DPO-15945

Numéro de formateur  
93 84 03041 84  
  
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



DataDock  
Organisme **validé**  
et **référencé**

---

**Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?**

**Contactez-nous**

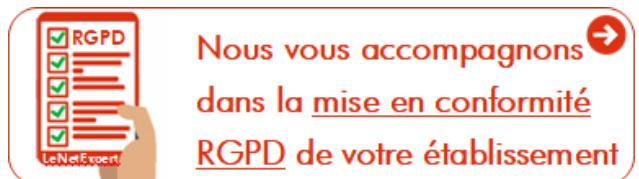
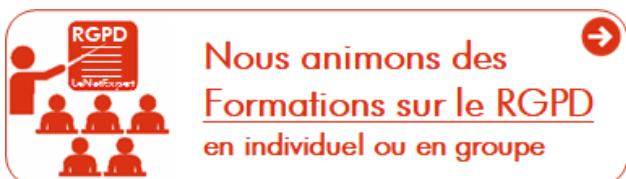
---

Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une expérience d'une dizaine d'années dans la mise en conformité

avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, de formation d'abord technique, Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisément d'accompagner les organismes dans leur démarche de **mise en conformité avec le RGPD**.

« *Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL.* ».

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :



### **Quelques articles sélectionnés par nos Experts :**

Comment se mettre en conformité avec le RGPD

Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données

Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles

en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

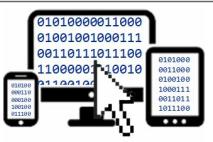
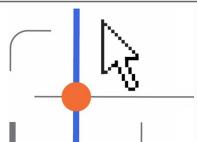
---

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

---

---

# RGPD: les petites entreprises exposées aux escroqueries

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
 <b>LE NET EXPERT</b> AUDITS & EXPERTISES	 <b>LENETEXPERT</b> <i>fr</i>	 <b>RGPD CYBER</b> <b>LE NET EXPERT</b> MISES EN CONFORMITE	 <b>SPY DETECTION</b> Services de détection de logiciels espions	 <b>LE NET EXPERT</b> FORMATIONS	 <b>LE NET EXPERT</b> ARNAQUES & PIRATAGES
	<b>RGPD: les petites entreprises exposées aux escroqueries</b>				

**Par des mails, fax ou panneaux publicitaires, une nouvelle catégorie d'escrocs tire profit des craintes suscitées par le règlement général sur la protection des données.**

Ils ont rapidement flairé l'aubaine et opèrent sur tous les supports. Plusieurs groupes organisés profitent de l'entrée en application du règlement général sur la protection des données (RGPD) pour tenter d'abuser de la faiblesse des entreprises, associations et administrations en leur soutirant de l'argent ou des informations confidentielles.

Le RGPD, applicable depuis le 25 mai, enjoint les entreprises amenées à manipuler des données personnelles à être davantage scrupuleuses dans l'exploitation de ces informations, sous peine d'écopper de sanctions dissuasives. Les amendes infligées en cas de non respect du texte sont plafonnées à 20 millions d'euros ou 4% du chiffre d'affaires, pour les plus grands groupes...[Lire la suite ]

**Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.**



DÉSIGNATION  
N° DPO-15945



Data**dock**  
Organisme **validé**  
et **référencé**

---

**Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?**

**Contactez-nous**

---

Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une expérience d'une dizaine d'années dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, de formation d'abord technique, Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisément d'accompagner les organismes dans leur démarche de mise en conformité avec le RGPD.

« Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL. ».

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :



**Nous animons des Formations sur le RGPD en individuel ou en groupe**



**Nous vous accompagnons dans la mise en conformité RGPD de votre établissement**

### **Quelques articles sélectionnés par nos Experts :**

Comment se mettre en conformité avec le RGPD

Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données

Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

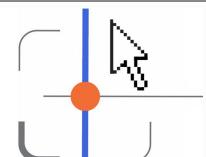
Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

# Quels sont les droits individuels dans le cadre du RGPD ?

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer

 <b>LE NET EXPERT</b> AUDITS & EXPERTISES	 <b>LENETEXPERT</b> fr EXPERTISES DE SYSTEMES DE VOTES ELECTRONIQUES	 <b>LE NET EXPERT</b> MISES EN CONFORMITE	 <b>SPY DETECTION</b> Services de détection de logiciels espions	 <b>LE NET EXPERT</b> FORMATIONS	 <b>LE NET EXPERT</b> ARNAQUES & PIRATAGES
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

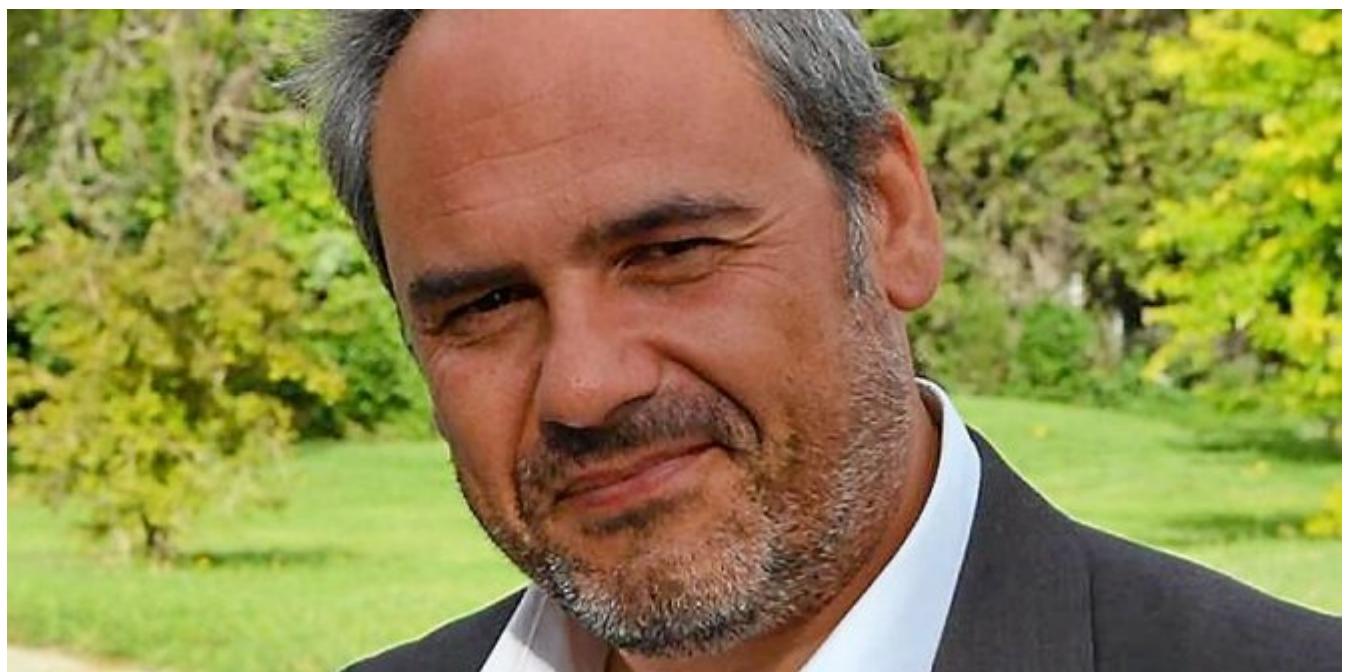


  
**Le Net Expert**  
VOUS INFORME

Quels sont les  
droits  
individuels dans  
le cadre du  
RGPD ?

Avec lui, les Européens disposent désormais de véritables outils pour véritablement gérer leurs datas face aux risques du monde numérique, à l'image du cas Facebook qui a récemment défrayé la chronique....[Lire la suite ]

Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.



DÉSIGNATION  
N° DPO-15945

Numéro de formateur  
93 84 03041 84  
  
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



DataDock  
Organisme **validé**  
et **référencé**

---

**Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?**

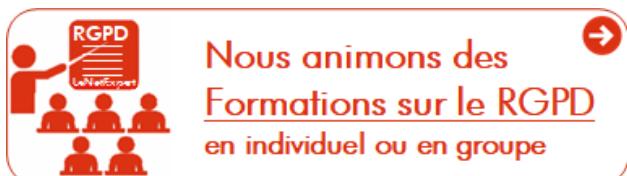
**Contactez-nous**

---

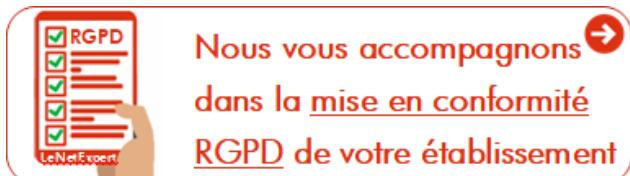
Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une **expérience d'une dizaine d'années** dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, de formation d'abord technique, Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisément d'accompagner les organismes dans leur démarche de **mise en conformité avec le RGPD**.

« *Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL.* ».

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :



Nous animons des Formations sur le RGPD en individuel ou en groupe



Nous vous accompagnons dans la mise en conformité RGPD de votre établissement

### Quelques articles sélectionnés par nos Experts :

Comment se mettre en conformité avec le RGPD

Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données

Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

---

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

---

# RGPD : protégez les données de vos collaborateurs

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
 <b>LE NET EXPERT</b> AUDITS & EXPERTISES	 <b>EXPERTISES DE SYSTÈMES DE VOTES ELECTRONIQUES</b> <b>LENETEXPERT</b> .fr	 <b>RGPD CYBER</b> <b>LENETEXPERT</b> MISES EN CONFORMITÉ	 <b>SPY DETECTION</b> Services de détection de logiciels espions	 <b>LE NET EXPERT</b> FORMATIONS	 <b>LE NET EXPERT</b> ARNAQUES & PIRATAGES
<input checked="" type="checkbox"/>					<b>RGPD : Protégez les données de vos collaborateurs</b>



Protéger les données personnelles de vos collaborateurs sur leur lieu et pendant leur temps de travail c'est aussi un moyen de renforcer le lien de confiance nécessaire au bon fonctionnement de votre entreprise. Le développement de l'utilisation des nouvelles technologies au travail peut faire craindre surveillance systématique. La transparence sera alors le meilleur moyen de s'en prémunir.

## La gestion de vos collaborateurs

De très nombreuses données personnelles relatives aux employés sont nécessaires pour la gestion de leur carrière au sein de votre entreprise.

Par exemple, vous avez besoin de beaucoup d'informations pour assurer :

- la rémunération et les déclarations sociales obligatoires ;
- la tenue du registre unique du personnel ;
- la gestion administrative du personnel (exemple : type de permis de conduire détenu ou coordonnées de personnes à prévenir en cas d'urgence) ;
- l'organisation du travail (exemple : photographie facultative de l'employé pour les annuaires internes et organigrammes) ;
- l'action sociale prise en charge par l'employeur (exemple : les informations concernant les ayants-droit de l'employé).

Ne demandez à vos employés que les informations utiles pour accomplir leurs missions, et évitez de traiter des données dites « sensibles » (activité syndicale, opinions politiques, religion, origine ethnique, santé). Si vous devez en traiter, des obligations particulières sont applicables.

Vous disposez forcément d'informations particulières (et donc à risque) sur vos employés (coordonnées bancaires pour la paie, numéro de sécurité sociale pour les déclarations sociales, etc.). Assurez-vous d'en garantir la confidentialité et la sécurité. Ainsi, seules les personnes habilitées doivent en prendre connaissance. Les actions sur les données effectuées par les personnes habilitées doivent être enregistrées (savoir qui se connecte à quoi, quand et pour faire quoi).

Informez vos collaborateurs à chaque fois que vous leur demandez des informations (exemple : mise à jour des données administratives, demande de formation, formulaire d'entretien d'évaluation, etc.).

Enfin, souvenez-vous toujours que vos salariés peuvent vous demander une copie de toutes les données les concernant que vous détenez : copie d'un bulletin de paie, état d'un compte épargne-temps, mais aussi les enregistrements téléphoniques, relevés des badgeuses, ou encore des messages envoyés via le mail professionnel – y compris lorsqu'un employé n'est plus en poste ou est en litige avec vous.

## Le recrutement d'un nouveau collaborateur

Lorsque vous recrutez un nouveau collaborateur, vous ne pouvez pas demander tout et n'importe quoi aux candidats. Seules les informations utiles au regard du poste à pourvoir peuvent être collectées.

Exemple : des informations sur l'emploi occupé par les membres de sa famille n'ont pas de lien avec les compétences du candidat à occuper l'emploi proposé. Il est par ailleurs inutile, à ce stade, de demander aux candidats leur numéro de sécurité sociale.

Informez les candidats sur ce que vous allez faire des données qu'ils vous communiquent, qui va y avoir accès (service RH, un prestataire ?), combien de temps vous allez les conserver, comment ils peuvent exercer leurs droits sur leurs données.

Les candidats doivent notamment pouvoir accéder à leurs données, les faire rectifier ou supprimer.

Une fois le choix de votre nouvel employé effectué, supprimez les informations sur les candidats non retenus, sauf s'ils acceptent de rester dans votre « vivier » pour une durée limitée (2 ans).

## Les limites au contrôle de l'activité de vos collaborateurs

Le code du travail vous permet de contrôler l'activité de vos employés. Les nouvelles technologies facilitent bien évidemment ce contrôle.

Mais tout n'est pas permis. Même sur son lieu de travail, un employé a droit au respect de sa vie privée et à la protection de ses données personnelles.

### 2 règles simples à retenir :

#### 1. N'abusez pas de votre pouvoir !

- la surveillance doit reposer sur un intérêt légitime pour l'entreprise (exemple : limiter les risques d'abus d'une utilisation trop personnelle d'internet ou de la messagerie pendant son temps de travail) ;
- les employés ne doivent pas être mis sous une surveillance permanente (exemple : la sécurisation d'un local professionnel n'impose pas de filmer en permanence un employé sur son poste de travail) ;
- un outil mis en place dans un but ne doit pas poursuivre un autre objectif caché (exemple : un outil de géolocalisation des véhicules opérant une tournée chaque matin chez des clients afin d'optimiser votre organisation ne doit pas servir à contrôler la vitesse de circulation en temps réel de votre employé).

#### 2. Soyez transparent !

- les instances représentatives du personnel doivent être consultées, lorsqu'elles existent ;
- les employés doivent être informés de la mise en œuvre d'un dispositif de surveillance, selon les modalités les plus appropriées en fonction de l'organisation et du fonctionnement de l'entreprise (par exemple, charte d'utilisation des outils informatiques, note de service, avenant au contrat de travail, mention d'information sur un intranet, courrier d'information joint au bulletin de paye, etc.).

En fonction des technologies que vous utilisez pour exercer votre contrôle (vidéosurveillance, géolocalisation, écoutes et enregistrements téléphoniques, etc.) des règles particulières peuvent s'appliquer.

Pour en savoir plus : [Fiches pratiques « Travail et protection des données »](#)

## Sensibilisez et formez vos collaborateurs !

La protection des données personnelles de vos employés comme de vos clients n'est pas que l'affaire de juristes ou d'informaticiens.

Tous vos employés doivent être sensibilisés à cette question. Ils sont concernés en tant que professionnels en relation avec vos clients, vos fournisseurs, vos prestataires, et en tant que citoyens.

Des points d'attention assez simples peuvent facilement être mis en place :

- sensibilisez sur les droits des personnes concernées afin que les demandes reçues dans n'importe quel service soient clairement identifiées et qu'une procédure de traitement par le bon service soit connue et appliquée (exemple : le service client reçoit une demande d'opposition à recevoir de la publicité et la transmet au service en charge du marketing) ;
- sensibilisez largement sur les règles internes de gestion des données personnelles (on ne peut accéder qu'aux données dont on a besoin, on ne doit pas divulguer des données à des tiers non autorisés, les dossiers archivés ne sont accessibles qu'à certaines personnes, il faut effectuer des sauvegardes régulières de ses fichiers, etc.) ;
- sensibilisez aux règles élémentaires de sécurité (exemple : log-in, et mot de passe personnels complexes, poste de travail verrouillé dès que l'on s'absente, ne pas stocker des documents professionnels sur des outils personnels, etc.).

Profitez de la mise en place du RGPD pour sensibiliser l'ensemble de vos collaborateurs sur les règles à suivre en matière de protection des données et diffusez votre charte informatique.

Source : CNIL

**Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.**



DÉSIGNATION  
N° DPO-15945



Data**dock**  
Organisme **validé**  
et **référencé**

---

**Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?**

**Contactez-nous**

---

Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une expérience d'une dizaine d'années dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, de formation d'abord technique, Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisément d'accompagner les organismes dans leur démarche de mise en conformité avec le RGPD.

« Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL. ».

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :



**Nous animons des Formations sur le RGPD en individuel ou en groupe**



**Nous vous accompagnons dans la mise en conformité RGPD de votre établissement**

### **Quelques articles sélectionnés par nos Experts :**

Comment se mettre en conformité avec le RGPD

Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données

Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

---

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

---

Source : *RGPD en pratique : protéger les données de vos collaborateurs* | CNIL

---

# Des drones-pigeons pour espionner ses habitants

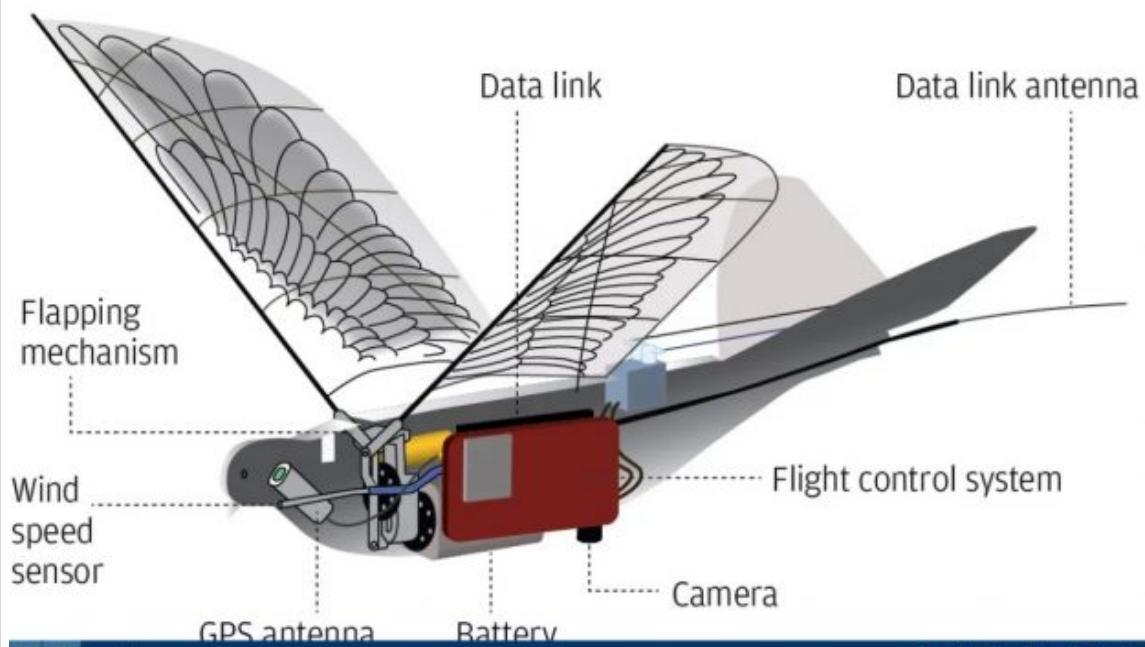
Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
 <b>LE NET EXPERT</b> AUDITS & EXPERTISES	 <b>LENETEXPERT</b> .fr EXPERTISES DE SYSTÈMES DE VOTES ELECTRONIQUES	 <b>LE NET EXPERT</b> MISES EN CONFORMITE	 <b>SPY DETECTION</b> Services de détection de logiciels espions	 <b>LE NET EXPERT</b> FORMATIONS	 <b>LE NET EXPERT</b> ARNAQUES & PIRATAGES
			<b>Des drones-pigeons pour espionner ses habitants</b>		

## La technologie des drones est mise au service de la surveillance de la population en Chine, déguisée en oiseaux.

La surveillance de sa population semble toujours plus poussée en Chine. La nouvelle trouvaille est l'utilisation de drones camouflés en pigeons pour suivre ses habitants. Développés par une équipe de chercheurs de l'Université Polytechnique de Shaanxi, les pigeons-robots imitent près de 90% du comportement et des mouvements d'un véritable oiseau.

Ces petits « bijoux » de technologies sont utilisés par une trentaine d'agences gouvernementales et militaires chinoises dans au moins 5 provinces différentes du pays, comme le rapporte le **South China Morning Post**. La région du Xinjiang semble être l'une des plus survolées – donc surveillée – par ces drones-oiseaux. Cette région regroupe la communauté musulmane ouïghoure, qui fait l'objet d'une surveillance accrue de la part du gouvernement chinois.

### Eye in the sky



Ces pigeons-robots mesurent environ 50 centimètres et pèsent 200 grammes. Avec une autonomie de 30 minutes, les drones-oiseaux peuvent aller à une vitesse de 40 km/h et sont contrôlés à distance grâce à une caméra haute définition et un GPS intégrés...[lire la suite]

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

[block id="24881" title="Pied de page Contenu Cyber"]

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source et illustrations : *La Chine utilise des drones-pigeons pour espionner ses habitants* – Geeko

---

# Données personnelles des utilisateurs Facebook dévoilés

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer

 <b>LE NET EXPERT</b> AUDITS & EXPERTISES	 <b>EXPERTISES DE SYSTEMES DE VOTES ELECTRONIQUES</b> <b>LENETEXPERT</b> <i>fr</i>	 <b>RGPD CYBER</b> <b>LE NET EXPERT</b> MISES EN CONFORMITE	 <b>SPY DETECTION</b> Services de détection de logiciels espions	 <b>LE NET EXPERT</b> FORMATIONS	 <b>LE NET EXPERT</b> ARNAQUES & PIRATAGES
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



**Données personnelles des utilisateurs Facebook dévoilés**

**Le Net Expert**  
VOUS INFORME

## **Les concepteurs de Smartphones peuvent accéder aux données personnelles des utilisateurs Facebook**

Un test a prouvé que le leader des réseaux sociaux Facebook fournit une multitude de données personnelles aux concepteurs de téléphones. La plateforme affirme qu'il s'agit d'une pratique légale, alors que ce n'est pas le cas vis-à-vis du droit européen.

## **Des demandes réalisées à l'insu des utilisateurs**

Pour Facebook, les problèmes continuent après le fameux chahut du Cambridge Analytica, qui prouvait qu'il est tout à fait possible de détourner les données personnelles. Et voilà maintenant qu'il reconfirme d'avoir livré librement les informations des utilisateurs de Facebook aux constructeurs de Smartphones.

Affirmée officiellement par Facebook lui-même, cette nouvelle a d'abord été prouvée par un test réalisé par un journaliste de New York Times. Et ce en se connectant sur Facebook via son Blackberry Z10. Puis, il a examiné les échanges « requêtes et réponses » faits entre son téléphone et l'appli Facebook...[Lire la suite ]

**Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.**



DÉSIGNATION  
N° DPO-15945



Data**dock**  
Organisme **validé**  
et **référencé**

---

**Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?**

**Contactez-nous**

---

Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une expérience d'une dizaine d'années dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, de formation d'abord technique, Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisément d'accompagner les organismes dans leur démarche de mise en conformité avec le RGPD.

« Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL. ».

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :



**Nous animons des Formations sur le RGPD en individuel ou en groupe**



**Nous vous accompagnons dans la mise en conformité RGPD de votre établissement**

### **Quelques articles sélectionnés par nos Experts :**

Comment se mettre en conformité avec le RGPD

Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données

Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

# RGPD et Collectivités : tout reste à faire !

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
 <b>LE NET EXPERT</b> AUDITS & EXPERTISES	 <b>EXPERTISES DE SYSTÈMES DE VOTES ELECTRONIQUES</b> <b>LENETEXPERT</b> <i>.fr</i>	 <b>LE NET EXPERT</b> MISES EN CONFORMITÉ	 <b>SPY DETECTION</b> Services de détection de logiciels espions	 <b>LE NET EXPERT</b> FORMATIONS	 <b>LE NET EXPERT</b> ARNAQUES & PIRATAGES
		<b>RGPD Collectivités et : tout reste à faire !</b>			
					

L'agor@ du FIC a organisé un cycle de débats ayant pour titre « les collectivités locales faces aux défis du RGPD » au cours

duquel des présidents d'associations, des élus locaux ou encore des membres du Sénat ou de l'Assemblée Nationale étaient présents....[Lire la suite ]

Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.



DÉSIGNATION  
N° DPO-15945



Data**dock**  
Organisme **validé**  
et **référencé**

---

**Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?**

**Contactez-nous**

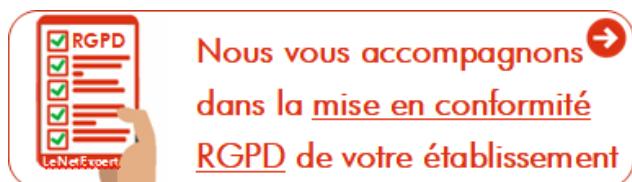
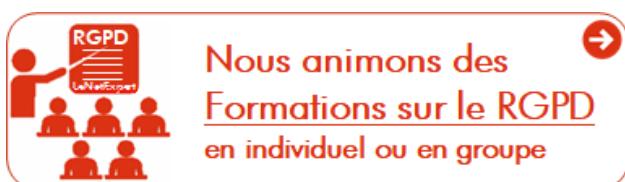
---

Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre

Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une expérience d'une dizaine d'années dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, de formation d'abord technique, Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisément d'accompagner les organismes dans leur démarche de mise en conformité avec le RGPD.

« *Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL.* ».

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :



**Quelques articles sélectionnés par nos Experts :**

Comment se mettre en conformité avec le RGPD

Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données

Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du

27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

---

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

---

# Le RGPD, une bénédiction pour les cybercriminels et les arnaqueurs





**Le Net Expert**  
VOUSINFORME

**Le RGPD, une bénédiction pour les cybercriminels et les arnaqueurs**

La Cnil et les experts en cybersécurité mettent en garde les entreprises aux arnaques au RGPD, qu'il s'agisse de ransomhacks (menaces d'exposer l'entreprise non-conforme si elle ne paye pas une rançon) ou d'arnaques plus classiques comme des démarchages trompeurs. Explications.

Jungle du RGPD, nouvel épisode. Un mois après son entrée en vigueur, le 25 mai dernier, le Règlement général européen sur la protection des données (RGPD), qui impose aux entreprises et aux organisations de revoir toute leur architecture de

collecte et de traitement des données personnelles de leur utilisateurs/clients, n'en finit pas d'engendrer son lot de troubles.

Comme le RGPD est un véritable changement de paradigme qui nécessite d'effectuer des investissements parfois conséquents pour la mise en conformité, que moins d'un tiers des entreprises le sont, et que les sanctions en cas de non-respect de la législation peuvent atteindre jusqu'à 4% du chiffre d'affaires mondial, il y avait donc un terrain béni pour les cybercriminels et les arnaqueurs. La Commission nationale informatique et libertés (CNIL) avait d'ailleurs déjà sonné l'alerte pendant les mois précédant l'entrée en vigueur, mais les arnaques ont redoublé d'intensité depuis. De nombreux experts en cybersécurité dénoncent également sur les nouvelles pratiques des cybercriminels pour tirer profit de la panique autour du RGPD...[Lire la suite ]

**Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.**



DÉSIGNATION  
N° DPO-15945



Data**dock**  
Organisme **validé**  
et **référencé**

---

**Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?**

**Contactez-nous**

---

Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une expérience d'une dizaine d'années dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, de formation d'abord technique, Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisément d'accompagner les organismes dans leur démarche de mise en conformité avec le RGPD.

« Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL. ».

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :



**Nous animons des Formations sur le RGPD en individuel ou en groupe**



**Nous vous accompagnons dans la mise en conformité RGPD de votre établissement**

### **Quelques articles sélectionnés par nos Experts :**

Comment se mettre en conformité avec le RGPD

Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données

Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

# RGPD : les GAFA ne joueraient pas le jeu

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer

 <b>LE NET EXPERT</b> AUDITS & EXPERTISES	 <b>LENETEXPERT</b> fr EXPERTISES DE SYSTÈMES DE VOTES ELECTRONIQUES	 <b>LE NET EXPERT</b> MISES EN CONFORMITÉ	 <b>SPY DETECTION</b> Services de détection de logiciels espions	 <b>LE NET EXPERT</b> FORMATIONS	 <b>LE NET EXPERT</b> ARNAQUES & PIRATAGES
		<b>RGPD : les GAFA ne joueraient pas le jeu</b>			
					

Selon une étude menée par le conseil norvégien des consommateurs, Facebook et Google ne se montrent pas vraiment

**respectueux de l'esprit du RGPD dans la façon dont ils implémentent ses directives.**

Cela ne surprendra personne, mais les grandes entreprises de la Silicon Valley accueillent l'entrée en application du RGPD européen avec une certaine réserve. Cela peut se comprendre quand on a basé l'essentiel de son modèle économique sur la collecte et l'analyse de données personnelles : l'arrivée d'une régulation venant contrôler précisément ce que les entreprises peuvent faire avec les données de leurs utilisateurs n'est pas vraiment une bonne nouvelle.

Selon une étude du conseil norvégien des consommateurs, de nombreuses entreprises implémentent les directives du RGPD à reculons et n'hésitent pas à manipuler les utilisateurs afin de les pousser à accepter la collecte des données. Le rapport porte tout particulièrement sur les pratiques mises en place par Facebook, Google et Microsoft....[Lire la suite ]

**Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.**



DÉSIGNATION  
N° DPO-15945



Data**dock**  
Organisme **validé**  
et **référencé**

---

**Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?**

**Contactez-nous**

---

Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une expérience d'une dizaine d'années dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, de formation d'abord technique, Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisément d'accompagner les organismes dans leur démarche de mise en conformité avec le RGPD.

« Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL. ».

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :



**Nous animons des Formations sur le RGPD en individuel ou en groupe**



**Nous vous accompagnons dans la mise en conformité RGPD de votre établissement**

### **Quelques articles sélectionnés par nos Experts :**

Comment se mettre en conformité avec le RGPD

Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données

Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

---

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

---